

Programme Alledin



Alledin est un programme soutenu par ProKilowatt qui a pour but de remplacer les anciens lampadaires halogènes par des luminaires LED efficaces. Pour sensibiliser les particuliers et les entreprises à se débarrasser des lampes halogènes, Alledin rembourse jusqu'à 40% du prix d'un nouveau lampadaire LED (max. CHF 125.-).

Les lampes halogènes sont peu efficaces. Seul 7% du courant électrique est converti en lumière, le reste de l'électricité est perdu sous forme de chaleur. En revanche, les ampoules LED transforment entre 25% et 30% de l'énergie en lumière. Selon le guide de SuisseEnergie « [Eclairage efficace dans le ménage](#) », « un lampadaire à émission indirecte avec une lampe halogène de 300 W consomme annuellement autant d'électricité qu'un réfrigérateur ». À puissance égale, une ampoule LED diffuse une grande quantité de lumière que celle à halogène. Par exemple, un luminaire LED à 40 à 50 W diffuse la même quantité de lumière qu'un lampadaire avec une lampe halogène de 300 W.



Depuis le 1^{er} septembre 2018, plusieurs ampoules halogènes sont interdites sur le marché en Europe. Cependant, certaines lampes comme les linéaires à culot R7 sont autorisées, car elles sont difficilement remplaçables par les produits LED qui sont sur le marché. Ces alternatives LED n'ont pas la même qualité. Par exemple, elles ne produisent pas autant de lumière, elles font du bruit ou sont trop grandes pour le luminaire. Dans ces cas de figure, si l'on veut un lampadaire efficace, il faut acheter un nouveau luminaire utilisant la technologie LED.

90% de consommation électrique en moins !

C'est là qu'intervient le programme Alledin. Pour inciter les particuliers à se débarrasser de leurs lampadaires halogènes, [Alledin](#) rembourse jusqu'à 40% du prix du nouvel luminaire LED (max. CHF 125.-). Le remplacement d'anciens lampadaires halogènes par de nouveaux luminaires LED permet de diminuer la consommation d'électricité d'environ 90%.

L'objectif du programme Alledin – soutenu par ProKilowatt – est de réaliser des économies d'énergie annuelles de 9 330 MWh/an. Cela équivaut à éliminer environ 30'000 lampadaires, soit une économie moyenne de 311 kWh par lampadaire et par an. En l'espace de cinq mois, 1'300 luminaires de ménages privés ont déjà été subventionnés par Alledin.



Un programme digitalisé

Afin de motiver les gens à se débarrasser de leurs lampadaires disposant d'une ampoule halogène linéaire avec un culot de type R7, Alledin a simplifié la démarche de subvention et l'a totalement digitalisée. Il suffit d'immortaliser le moment de l'élimination du lampadaire halogène dans un centre de collecte ou un magasin spécialisé par une photographie et de garder la facture du nouveau luminaire LED acheté. Le prix doit être supérieur à CHF 125.- pour que la subvention puisse être attribuée. Ensuite, il suffit de se rendre sur le site internet alledin.ch, de télécharger la photo ainsi que la facture et de remplir le formulaire de demande. De plus, l'avantage de la digitalisation est qu'elle permet de réduire au minimum l'administration ce qui permet de consacrer plus de ressources à l'innovation et à la promotion du programme.

Plus d'information sur le programme : [Alledin](#)

Envie de déposer un programme ? [Cliquez ici](#).

Sources : Alledin et le guide de SuisseEnergie « Eclairage efficient dans le ménage »

◀ Previous Project

Next Project ▶

